

IVG MÉDICAMENTEUSE EN MÉDECINE DE VILLE

Ce programme vise d'une part l'amélioration de la pratique médicale en apportant aux participants les outils et techniques nécessaires à la pratique de l'IVG médicamenteuse en cabinet, d'autre part l'amélioration de l'organisation territoriale pour un meilleur accès des femmes à cette méthode dans un territoire donné.

Spécialités visées

La formation s'adresse à des médecins libéraux ou salariés, spécialistes en gynécologie obstétrique, en gynécologie médicale ou en médecine générale, mais aussi aux sages-femmes.

Intervenants

Cette formation est assurée par deux experts et un animateur. Les experts sont des professionnels formateurs, spécialistes de l'IVG, médecins de ville pratiquant des IVG, médecins responsables de centre d'IVG ou travaillant dans un service d'orthogénie, médecin responsable de service de gynécologie obstétrique et sages-femmes.

Méthodologie

Les méthodes d'intervention sont interactives et sollicitent la participation active des stagiaires. Elles favorisent l'analyse des pratiques professionnelles et visent le perfectionnement des connaissances et des compétences. Il s'agit d'apports théoriques, d'exposés de cas cliniques, de travail en groupe, de jeux de rôle, de questions/réponses, et de diaporamas de synthèse.

Contenu

- L'IVG en France : épidémiologie et législation
- L'IVG en ville : modalités pratiques
- Débat sur l'IVG médicamenteuse
- Pharmacologie et mécanisme d'action, protocoles officiels et protocoles du réseau
- Indications et contre-indications à l'IVG médicamenteuse
- Difficulté du diagnostic précoce de grossesse normale et pathologique et conséquence sur l'avortement médicamenteux
- Effets secondaires et complications
- Contraception après une IVG
- Information des patientes et aide au choix de la méthode
- Suivi de l'avortement médicamenteux
- Organisation pratique du réseau ville/hôpital
- Évaluation

Objectifs

- **Objectif général**

Permettre aux médecins et sages-femmes libéraux et salariés de réaliser des IVG médicamenteuses dans les meilleures conditions de sécurité médicale.

- **Objectifs spécifiques**

Au terme de la formation, les participants devront être en mesure :

- d'accueillir les femmes en demande d'IVG ;
- de connaître les indications et contre-indications des différentes méthodes d'IVG ; de conseiller et orienter les patientes dans le choix de la méthode ;
- de connaître les réglementations régissant les IVG en ville et le fonctionnement en réseau ville – hôpital pour l'IVG ;
- de savoir effectuer une IVG médicamenteuse au cabinet ou en Centre de Santé ;
- de mettre en route une contraception au décours d'une IVG.

Programme de la journée présentielle

Journée de formation à l'avortement médicamenteux

08h30 - 09h00 :	Accueil des participants
09h00 - 09h30 :	Présentation de la journée, attente des participants et objectifs
09h30 - 09h45 :	L'IVG en France : épidémiologie et législation
09h45 - 10h30 :	L'IVG médicamenteuse en ville : modalités pratiques
10h30 - 11h00 :	Pharmacologie, mécanismes d'actions et protocoles

11h00 - 11h15 : *Pause*

11h15 - 11h45 :	Indications et contre-indications à l'IVG médicamenteuse
11h45 - 12h45 :	Difficultés du diagnostic précoce des grossesses normales et pathologiques et conséquences pour l'avortement médicamenteux Cas cliniques - Travail en groupes

12h45 - 14h00 : *Déjeuner*

14h00 - 14h30 :	Information des patientes et aide au choix de la méthode
14h30 - 15h00 :	Effets secondaires et complications
15h00 - 15h15 :	Contraception après IVG médicamenteuse
15h15 - 16h15 :	Suivi d'un avortement médicamenteux : cas cliniques

16h15 - 16h30 : *Pause*

16h30 - 17h15 :	Organisation pratique d'un réseau ville hôpital
17h15 - 17h30 :	Conclusions, réponses au pré-test et évaluation de la formation